

JOURNAL DE MONACO

AVIS

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

AVIS

Pour tout ce qui concerne
l'Administration et la Rédaction,
s'adresser au bureau du Journal
Rue de Lorraine
à Monaco (Principauté).

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers,
dont il est envoyé 2 exemplaires
à la Direction,
sont annoncés dans le journal.
Un article spécial leur est consacré
s'il y a lieu.

Connais-tu le pays où les citrons mûrissent...?
(GOETHE, la Chanson de Mignon).

ABONNEMENTS :
UN AN 12 francs
SIX MOIS 6 „
TROIS MOIS 3 „
Pour l'étranger les frais de poste en sus.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 11

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

INSERTIONS :
ANNONCES 25 cent. la ligne.
RECLAMES 50 „ „
On traite de gré à gré pour les autres insertions

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 14 AU 21 OCTOBRE.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT del'atmosphère	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT del'atmosphère	VENTS
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES		
14 Octobre	19 4	21 7	20 «	Beau	Nul	18 Octobre	19 «	20 4	19 4	Beau	Nul
15 Id.	19 3	21 8	20 «	Id.	id.	19 Id.	19 «	21 «	19 «	id.	id.
16 Id.	19 6	22 «	19 8	Id.	id.	20 Id.	19 «	20 6	19 «	nuag.	id.
17 Id.	19 6	21 7	19 «	Id.	id.						

MOIS DE SEPTEMBRE 29 jours beaux ; 8 de vent ; 2 de pluie.

Monaco, le 21 Octobre 1860.

Il y a longtemps que nous annonçons la solution de cette question du protectorat français sur laquelle la Principauté a fondé les espérances de son avenir. Si les jours s'écoulaient sans que cette solution arrive, ce n'est pas que nos espérances soient déçues.

Loin de là.

Aujourd'hui que nous savons de bonne source toutes les difficultés de principe aplanies, notre confiance s'est changée en certitude ; nous avons la conviction que le Prince Charles III, dans les questions de détail comme dans les autres, n'a en vue que l'intérêt gé-

néral et le bien de chacun, et nous attendons en toute sécurité le prochain règlement des destinées du pays. Les populations feront comme nous. Elles ont vu avec quelle sollicitude le Prince a fait valoir les titres de l'État à la consécration de sa nationalité par les principes aujourd'hui triomphants, elles savent que classé désormais et à juste titre au nombre des pouvoirs qui vivent de leurs forces nationales et de la confiance publique, le gouvernement de S. A. apporte tous ses soins et toute sa vigilance à justifier de cette position par l'étude des plus larges bases possibles l'exercice de ses droits ; elles continueront leur attente patiente du résultat de ces efforts.

Au *statu quo* du moment succèdera bientôt

avant sept heures, ses vieilles habitudes d'ordre et de soumission.

Représentez-vous la grande salle, le plafond rayé de poutres brunes, les fenêtres ouvertes sur la vallée silencieuse ; la table ronde au milieu, couverte d'une nappe blanche à filet rouge ; l'étoile de la lampe éclairant les graves figures de Zacharias et de Yéri Foerster, la douce physionomie de Charlotte, rose et souriante, et le petit bonnet de dame Christina aux longues ailes tremblotantes. Représentez-vous la grande soupière au large ventre fleuroné, d'où s'échappe une vapeur appétissante, le plat de truites garnies de persil, les assiettes couvertes de fruits et de rayons de miel jaunes comme de l'or... puis le digne papa Zacharias présentant tour à tour ces fruits et ces rayons de miel à la petite, qui baissait les yeux, étonnée des compliments et des tendres paroles du vieillard.

Le brave Yéri se redressait tout fier de ces éloges, et dame Christina disait :

« Oh ! monsieur le juge, vous êtes trop bon... Vous ne savez pas combien cette petite nous donne de chagrin... Elle est si vive, si entêtée quand elle veut quelque chose !... Ah ! vous allez nous la gâter avec tant de belles paroles. »

l'ère que nous avons annoncée, et c'est avec cette conviction, que tous les intérêts doivent se mettre en voie de fructifier aujourd'hui.

RENTÉE SOLENNELLE

DU

TRIBUNAL SUPERIEUR.

La rentrée solennelle du Tribunal Supérieur de la Principauté a eu lieu mercredi. A l'issue de la messe du Saint-Esprit à la quelle étaient présents S. E. le Gouverneur-Général accompagné des autorités militaires et civiles et des divers fonctionnaires de l'Etat, et MM. les Vice-Consuls de France et d'Espagne, l'assistance s'est rendue dans la Salle d'audience du Tri-

A quoi Zacharias répondait :

« Dame Christina, vous possédez un trésor !... mademoiselle Charlotte mérite tout ce que j'en dis de bien. »

Alors, maître Yéri, levant son verre, s'écriait :

« A la santé de notre bon et vénérable juge Zacharias ! »

Et tout le monde buvait.

Représentez-vous aussi l'horloge chantant les heures d'une voix enrouée ; les chiens de chasse se promenant sous la table, happant les os et projetant leurs ombres bizarres sur le plancher... Et dehors, le grand silence des bois, le dernier chant de la cigale, le vague murmure de la rivière.

« Qu'on serait heureux de vivre ici, avec une jeune et jolie compagne, ayant le pain assuré, calmes, tranquilles, obéissant à sa bien-aimée, un peu folle, capricieuse, mais riante... à quatre pas de la rivière, où l'on pourrait jeter sa ligne ; à l'ombre des grandes forêts, où se promènerait la chasse du beau-père Yéri Foerster, éveillant les échos d'alentour... Quel honneur ! Quelle existence ! »

Ainsi rêvait Zacharias.

Enfin, entendant sonner onze heures, et sentant la fraîcheur du soir arriver, il se leva. Qu'il était jeune !

FEUILLETON DU JOURNAL DE MONACO.

LES

FIANCÉS DE GRINDERWALD. (C)

Alors la petite Charlotte, déposant son panier sur la table, parut toute fière d'avoir amené un tel hôte à la maison. Elle sortit le sucre, le café, toutes les petites provisions qu'elle avait achetées en ville pour le ménage. Et M. le juge, regardant encore une fois son joli profil se sentit encore une fois ému ; son pauvre vieux cœur remuait doucement dans sa poitrine et semblait lui dire : « Il faut aimer, Zacharias !... il faut aimer !... il faut aimer !... »

Que vous dirai-je, mes chers amis ? Maître Seiler passa la soirée chez le garde Yéri Foerster, oubliant les inquiétudes de Thérèse, sa promesse d'être de retour

bunal et M. le Président Baron Imberty a donné la parole à M. l'Avocat Général de Castellet pour le discours de rentrée.

M. l'Avocat-Général avait pris pour texte de son discours la question des avantages et de l'utilité que doivent retirer le magistrat, l'avocat et le juriconsulte de l'étude de la philosophie.

Cette magnifique idée a été développée avec un grand talent et une grande éloquence par l'orateur. — Après avoir établi avec Montesquieu, que la science des lois, dans sa signification la plus étendue, se rattache à presque toutes les sciences humaines, il a spécialisé sa pensée en la circonscrivant dans des limites moins vastes; il s'est demandé si hors des lois positives, il n'existe pas des sciences dont l'étude est nécessaire, indispensable même au magistrat, à l'avocat, au juriconsulte. Arrivant à déterminer quels sont les rapports qui existent entre la philosophie et l'histoire avec la science du droit, il a fait ressortir avec un grand bonheur les avantages de leur étude unie à celle des lois. L'orateur a consacré une large place à l'importance des études philosophiques. Arrivant ensuite à l'histoire, il a brillamment indiqué ses liens avec la législation dont elle est la source et dont elle explique les origines. Puis, par une transition des plus heureuses et au souvenir des belles paroles prononcées par M. de Lamartine dans une circonstance solennelle, l'orateur a rappelé dans un style plein d'images qu'il est une science qui résume toutes les autres sciences, qui s'en empare pour les embellir et les généraliser, celle des belles-lettres, et c'est l'éloge de cette science, de son utilité, des charmes et des consolations qu'elle procure qui termine ce discours que nous regrettons de ne pouvoir citer textuellement.

M. le Président Imberty prenant ensuite la parole a déclaré ouverte l'année judiciaire.

NOUVELLES LOCALES

Le temps a été assez mauvais ces jours derniers sur presque tous les points de l'Europe, comme on peut s'en convaincre par les tableaux météorologiques que publie le *Moniteur*.

Le 13 octobre, à Leipzig, le thermomètre est descendu à 2° 7 au dessous de zéro. A St-Petersbourg on a eu 2° 5 au dessous de zéro; à Copenhague 3° 5. A Stockholm 3° 4, et à Vienne 3° 2.

Le 12 à 8 heures du matin, on avait à Paris 5° 2 au dessus de zéro, à Strasbourg 3° 9, à Mésières, au Havre, à Limoges, à Bruxelles 6°, à Bézangon 4°, à Brest 6°, à Dunkerque, Cherbourg, Lyon, Turin 7°, à Vienne 5°.

Pendant ce même temps il est tombé de la neige à Orléans, Montargis, à Naney, à Troyes et dans les montagnes des environs de Lyon et de Cherbourg.

Dans plusieurs localités, elle a atteint deux ou trois pouces d'épaisseur.

A Nice l'atmosphère a fraîchi, mais elle est bien loin d'un froid véritable. Il n'y a eu depuis le commencement d'octobre qu'une demie journée de pluie. Le thermomètre s'est toujours tenu au dessus de douze degrés, au lever du soleil, et dans le milieu du jour à 18 ou 19 degrés.

Dans la Principauté, le contraste est encore plus saillant. On peut constater que nos bulletins météorologiques ne mentionnent pas encore un seul jour où le thermomètre, soit au lever, soit au coucher du soleil, ait été au dessous de 17 degrés, et où la température du milieu du jour n'ait pas dépassé 20° au minimum.

C'est à son hémicycle de montagnes que la Principauté et en particulier la ville et les alentours de Monaco doivent cette température exceptionnelle. Monaco est une serre chaude aux portes de la France. Les habitants des montagnes et du littoral affirment que la saison d'hiver va y être délicieuse cette année. Nous enregistrons cette déclaration pour les touristes et les convalescents qui ont déjà un avant-goût de notre climat.

Une habitude prise par le petit commerce de toutes les villes du littoral méditerranéen adoptées par les étrangers pendant la saison d'hiver, c'est celle d'avoir deux prix dans le débit de ses marchandises, un prix pour les habitants proprement dits, ou ceux qui peuvent marchander dans le patois local, et un pour « les français » (c'est ainsi qu'on désigne les voyageurs). De ces deux prix, l'un est raisonnable, l'autre atteint souvent les dernières limites de la fantaisie. Plus l'objet est indispensable au consommateur étranger, plus il lui est surfait. Nous ne dirons pas que le procédé est trop peu délicat, le mot n'est pas de tous les vocabulaires, nous ne dirons pas non

Et il allait s'endormir, quand, rouvrant les yeux et rêvant à Charlotte, il reprit :

« Non, je ne suis pas las ! J'ai vingt ans ; oui, mon cœur a vingt ans ! Oh ! je ne ferai pas la folie de m'enfermer dans les bibliothèques, de passer ma jeunesse sur les *Pandectes* et les *Commentaires* d'Alfia. Je veux aimer, je veux être heureux ! »

Et le bonhomme s'endormit profondément. Jusqu'à neuf heures, il ne fit qu'un somme. Encore fallut-il que le vieux garde, rentrant de sa tournée matinale, après l'inspection des coupes, des filets tendus dans la rivière, et des lacets dans les broussailles, inquiet de ne pas le voir descendre, entrât dans sa chambre en lui souhaitant le bonjour. Alors, voyant le soleil haut, entendant tous les oiseaux s'égosiller dans le feuillage, le bonhomme, un peu honteux de ses forfanteries de la veille, se leva, alléguant les fatigues de la pêche et la longueur du souper.

« Hé ? monsieur Seiler, dit le garde-forestier, c'est tout naturel ; j'aimerais aussi à faire la grasse matinée, s'il ne fallait marcher, toujours marcher, toujours marcher. Ce qu'il me faudrait, voyez-vous, ce serait un gendre jeune, un solide gaillard pour me remplacer..... Je lui céderais volontier mon fusil et mon sac. »

plus qu'il est par trop commercial, nous nous contenterons de faire remarquer que pour peu que cette habitude se développe, elle aura amené la ruine complète des débiteurs qui la cultivent, avant même que l'autorité ait pu exercer une surveillance salutaire.

Où les étrangers, indignés d'être rançonnés, abandonneront les localités qui les dépouillent, ou leurs plaintes amèneront des industriels français habitués à une tout autre pratique. Ceux-ci, depuis l'annexion, ont déjà les yeux fixés sur le beau pays du littoral qu'on leur vante, et, soit dit sans blesser personne, ils auraient bien vite galvanisé le petit commerce de façon à ne pas permettre même la concurrence à ceux qui en ont aujourd'hui le monopole.

Et cela mérite réflexion.

LE CHEMIN DE FER DU LITTORAL.

Les comptes-rendus officiels du parlement sarde nous apportent le texte du projet de convention passée entre une compagnie italienne et M. le ministre des travaux publics pour la construction du chemin de fer du littoral ligurien depuis la frontière française jusqu'à Voltri et depuis Gènes jusqu'à Massa : on sait que l'espace intermédiaire de Voltri à Gènes est depuis longtemps en activité.

La convention porte la date du 4 octobre. Les signataires sont, d'un côté, M. Jacini, ministre des travaux publics, et, de l'autre MM. Israël Guastalla, représentant et propriétaire de la maison Allegra et David Guastalla ; Léonard Sacerdote ; Vincent-Etienne Breda, ingénieur ; Pierre Bonaccini ; Proudhomme et G. Delinge, représentants de la compagnie centrale pour la construction l'entretien des chemins de fer à Bruxelles.

La ligne entière doit être livrée dans six ans. Mais afin d'utiliser au plus tôt les travaux d'une exécution facile, la section de Voltri à Savone doit être terminée dans deux ans ; celle de Massa à Sarzane, dans un an ; celle de Sarzane à la Spezia, dans dix-huit mois, et enfin celle du Bisagno à Camogli, dans trois ans.

De Massa à Pise la distance n'est pas très-grande et les difficultés de terrain sont peu considérables. La Toscane et le Piémont pourront donc être reliés aisément avant trois ans par une voie ferrée.

Pour le reste de la ligne, de Savone à la Roya, il est laissé plus de latitude à la compagnie. L'art. 4 de la convention l'oblige seulement à présenter dans le délai de quatre mois les plans planimétriques et altimétriques relatifs à cette section. Quant à l'extrémité de la ligne, c'est-à-dire de la Roya à la frontière française actuelle, la compagnie ne sera tenue de présenter les plans que

Zacharias ne put se défendre d'un grand trouble à ces paroles. S'étant habillé, il descendit en silence. La bonne dame Christina l'attendait. Charlotte était partie faire les foins.

Le déjeuner fut court, et M. le juge, plus grave, ayant remercié ces bonnes gens, reprit le chemin de Stantz, tout méditatif, se rappelant les inquiétudes qu'avaient nécessairement éprouvées Mlle Thérèse, mais ne pouvant se détacher de ses espérances, et de mille illusions charmantes qui venaient d'éclorre dans son âme, comme une tardive nichée de fauvettes.

Il est inutile de vous peindre la réception que lui fit la digne gouvernante, ses reproches, sa colère même : elle n'avait pas fermé l'œil de la nuit ; elle avait cru Monsieur noyé dans la rivière ; elle avait mis dix personnes à sa recherche etc. etc.

M. Seiler écouta ses plaintes avec calme, comme jadis les métaphores d'un avocat plaidant une cause perdue... Bref, il persévéra dans ses conclusions ; les bouderies de Mlle Thérèse n'y purent absolument rien.

(La suite au prochain numéro.)

qu'il se trouvait frais et dispos ! avec quelle ardeur il aurait déposé un baiser sur la petite main de Charlotte ! — Oh ! mais il n'y faut pas songer encore.... Plus tard !

« Allons ! maître Yéri, fit-il, voici l'heure de dormir.... Bonne nuit, et merci, grand merci de votre hospitalité.

A quelle heure monsieur le juge se lève-t-il ? demanda dame Christina.

— Oh ! dit-il en regardant Charlotte, nous sommes matinal. Tel que vous me voyez, chère dame, je ne me sens pas encore de l'âge : je me lève à cinq heures !

— C'est comme moi, monsieur Seiler, s'écria le garde, je me lève avant le jour ; mais on a beau dire, c'est fatigant tout de même... on n'est plus jeune, hé ! hé ! hé !

— Bah ! je ne me suis encore senti de rien, maître Foerster ; je n'ai jamais été plus vigoureux, plus alerte.

Et le voilà qui monte d'un pas dégourdi les hautes marches de l'escalier. Vraiment, maître Zacharias n'avait alors que vingt ans ; mais ces vingt ans ne durèrent qu'un quart d'heure ; et une fois couché dans le grand lit de plumes, la couverture tirée jusqu'au menton, et le mouchoir noué autour de la tête, il se dit en lui-même :

« Dors, Zacharias, dors ; tu es bien fatigué, tu as grand besoin de repos ! »

lorsque les deux gouvernements se seront entendus sur le point de jonction des deux réseaux.

Les villes ou villages que la ligne devra toucher le plus possible sont Vintimille, San-Remo, Oneille, Albenga, Loano, Savone, Varazze, Arenzano, Voltri, Gènes, Recco, Camogli, Rapallo, Ste-Marguerite, Chiavari, Sestri, Levanto, Spezia, Sarzane et Massa.

La Compagnie assume à ses risques et périls la construction totale de la ligne au prix fixe et invariable de 108,350,900 fr., soit 394,000 fr. par kilomètre si le Parlement n'admet pas de pentes au dessus de 10 pour mille — ou de 101,250,000 fr., soit 379,000 francs par kilomètre si des pentes plus fortes sont exceptionnellement admises. La longueur du parcours est de 275 kilomètres.

La Compagnie a déjà versé un cautionnement de deux millions après la signature du contrat, et elle doit en verser deux autres, quinze jours après l'approbation de l'acte de convention par le Parlement.

Nous remarquons encore l'art. 82 qui laisse au gouvernement la faculté de résilier la convention si, dans le délai d'un mois après la sanction parlementaire, une autre compagnie proposait de construire la ligne en faisant un rabais de 5 0/0 sur les prix acceptés par les concessionnaires actuels.

Le rapport ministériel joint au projet rend peu probable, du reste, cette résiliation, par les détails qu'il contient sur les diverses offres qu'a reçues le gouvernement dans ces dernières années.

Les conditions acceptées par les concessionnaires actuels sont très avantageuses pour le gouvernement piémontais relativement aux offres précédentes.

Nous désirons vivement que cette grande entreprise ne rencontre plus d'obstacles nouveaux qui en provoquent l'ajournement. La construction du chemin de fer du littoral ligurien est non seulement dans l'intérêt général du Piémont dont elle doit faciliter la politique d'unification, mais aussi dans l'intérêt général de Nice qui se trouvera, pendant longtemps, sur la seule ligne ferrée reliant le réseau des chemins de fer français au réseau italien.

Nos lecteurs savent que le chemin de fer de Toulon à Nice doit être ouvert dans deux ans. La section de Nice à Vintimille offre des sérieuses difficultés d'exécution, mais heureusement ces difficultés ne sont pas de même nature que celles du tunnel du mont Cenis. La percée des Alpes savoisiennes est un problème, devant lequel la science peut échouer, quelles que soient les ressources financières dont elle dispose.

Sur notre littoral il n'en est pas de même. Le prolongement de la voie ferrée jusqu'à Vintimille est une simple question d'argent qui sera promptement résolue par la compagnie de la Méditerranée.

Nous pouvons donc raisonnablement espérer qu'à l'ouverture de la ligne sarde de Savone à la Roya, le chemin de fer de Toulon à Nice aura atteint Vintimille.

(Messager.)

Nous lisons d'un autre côté dans le *Corr. Mercantile*:

Une nouvelle société très-bien fondée se présente en offrant un rabais de 5 pour 0/0 sur le chemin de fer ligurien; elle est formée par des capitalistes nationaux.

Cette fois, nous l'espérons, le chemin de fer se fait réellement.

NOUVELLES

DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Si nous en croyons nos correspondances, A. Dumas serait à la veille de réaliser quelque chose de ses rêves à Naples. L'ex-directeur des fouilles ferait réellement paraître l'*Indépendant* si pompeusement annoncé il y a quelques semaines; et le premier numéro aurait vu le jour mardi.

L'histoire de la révolution de Naples sera publiée dans ses colonnes, et la nouvelle feuille aura pour collaborateurs, nous dit-on, tous les écrivains les plus remarquables de Naples, M. Beldacchini, M. Manna, marquis Afflitto, Liborio Romano, anciens ministres. M. Ferrigny-Tarentini, Saliceti, Cresci, du barreau napolitain. Le père Joseph da Foria, le plus célèbre prédicateur d'Italie, ainsi que le professeur de Napoli savant chimiste. En un mot, A. Dumas fait appel à toutes les célébrités du royaume de Naples. Nous verrons par le succès et la durée de l'*Indépendant*, si A. Dumas peut espérer la réussite de son flamboyant programme d'une école sociale de peinture, de statuaire, de littérature, de religion politique, sa galerie des hommes de 99, son Cosmos de liberté et d'intelligence, etc. etc.

— Les poètes sont des oiseaux, tout bruit les fait chanter. G. SAND.

Une lettre adressée au *Sémaphore* donne la statistique suivante du nombre des victimes des massacres de Syrie: 19,000 victimes, y compris celles de Damas, et 60,000 personnes sans asile, veuves ou orphelins. Quant aux pertes éprouvées par les propriétaires, voici le détail qu'elle donne: 600 villages saccagés et brûlés, 40 couvents brûlés, 2,200 églises brûlées, 600 écoles brûlées.

L'Angleterre ne veut pas être en reste avec la frégate cuirassée *la Gloire*.

Des ordres viennent d'être donnés à Chatam pour mettre sur les chantiers le premier vaisseau à vapeur de la flotte anglaise destiné à recevoir une cuirasse de fer. Ce vaisseau sera revêtu de plaques d'acier à partir de sa ligne de flottaison; sa longueur sera le double de celle des vaisseaux de ligne ordinaires, environ les deux tiers de la longueur du *Great-Estern*; ses machines seront d'une puissance proportionnée à sa grandeur, et son armement se composera de canons Armstrong du plus fort calibre. On doit pousser les travaux avec la plus grande activité.

A Gotha (Saxe) habite un vieillard dont le nom mérite d'être rappelé au moment où le chant: *Partant pour la Syrie*, est presque devenu un air de circonstance. Ce vieillard se nomme Drouet: c'est un frère, dit-on, du fameux maître de poste qui reconnut et arrêta Louis XVI à Sainte-Menehould. Attaché pendant quelque temps à la chapelle musicale du roi de Hollande, il fut chargé par la reine Hortence d'instrumenter l'air qu'elle avait composé. Le gouvernement français s'est souvenu des services de ce vieillard, aujourd'hui maître de chapelle à Gotha, et les a récompensés par l'envoi d'une tabatière d'or garnie de brillants.

(Ménestrel)

Paris comprenait sous Jules-César, 152,307 mètres carrés; sous Julien, 387,848; sous Philippe-Auguste, 2,528,633; sous Charles V, 4,391,720; sous Henri IV, 5,678,975; sous Louis XIV, 11,038,975; sous Louis-XVI, 33,703,307; il comprend aujourd'hui, avec son enceinte reculée jusqu'aux fortifications, 70,880,000 mètres carrés.

(Journal des Coutumes)

M. Goldtschmidt, l'astronome amateur au quel on doit déjà la découverte de tant de planètes, en a découvert une nouvelle pendant la soirée du 9 septembre dernier. Elle se trouvait alors dans la constellation du Verseau; elle est de 11^e grandeur. Elle a été observée plus tard par M. Luther de Belk.

M. Emile de Girardin vient d'arriver à Nice.

BULLETIN COMMERCIAL.

Depuis plusieurs semaines nos marchés ne présentent point de changement et n'offrent aucun intérêt. La marchandise, toujours abondante, se trouve en présence d'un manque absolu de demandes. Les huiles de toutes qualités sont donc dans la même position, sans affaires et sans cours certains; les transactions restent complètement nulles.

Les huiles à fabrique sont également délaissées, un acheteur de Cannes qui avait fait une affaire de 20,000 kilogrammes de ressences, livrables dans trois mois, a préféré donner 1,400 fr. de dédit et ne pas prendre livraison.

La récolte des olives se présente sous d'heureux auspices à cause des pluies et de la température froide, mais cependant le ver inspire encore des craintes à l'agriculture.

(Le Commerce)

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 17 Octobre.

St-REMO. b. *St-Jean*, c. Gaglio, caisses.
 MARSEILLE. b. *Miséricorde*, c. Palmaro m. d.
 NICE. b. *Vierge des Anges*, c. Palmaro, march. div.
 MENTON. b. *Conception*, c. Saissi, march. div.
 ID. b. *St-Joseph*, c. Palmaro A., m. d.
 TOULON. *Miséricorde*, c. Marcenaro, m. d.
 MENTON. b. *Conception*, c. Palmaro J. en lest.
 TARAGONE. brick *Caura*, c. Robert Pascod, vin.
 St-RAPHAEL. b. *Miséricorde*, c. Ange Cerisola, vin.
 VINTIMILLE. b. *Conception*, c. Pisan P., caisses.
 MENTON. b. *Vierge des Anges*, c. Palmaro Joseph, m. d.
 ID. b. *N. D. du bon-conseil* c. Fornari en lest.
 ID. b. *Napoléon III*, c. Orengo Joseph, caisses.
 ID. b. b. *Ste-Sophie*, c. Gioan id.
 NICE. b. *St-Joseph*, c. Palmaro A., vin.
 MENTON. b. *Assomption*, c. Saissi N. caisses.
 ID. b. *Daniel*, c. Ravelli A., id.
 ID. b. *Conception*, c. Palmaro Joseph, id.

Départs du 9 au 17 Octobre.

St-REMO. b. *St-Jean*, c. Gaglio, en lest.
 MENTON. b. *Miséricorde*, c. Palmaro, m. d.
 ID. b. *Vierge des Anges*, c. Palmaro A. id.
 NICE. b. *Conception*, c. Saissi, en lest.
 ID. b. *St-Joseph*, c. Palmaro A., m. d.
 GÈNES. b. *Miséricorde*, c. Marcenaro, id.
 St-MAXIME. b. *Conception*, c. Palmaro J., en lest.
 NEW-YORK. brick *Caura* c. Robert Pascod, m. d.
 St-REMO. b. *Miséricorde* c. Cerisola Ange, vin.
 NICE. b. *Conception* c. Pisan Pierre, m. d.
 ID. b. *Vierge des Anges*, c. Palmaro, m. d.
 CETTE. b. *N. D. du bon-conseil*, c. Fornari, en lest.
 MENTON. b. *Napoléon III*, c. Orengo Joseph, en lest.
 ID. b. *Ste-Sophie*, c. Gioan H. en lest.
 ID. b. *St-Joseph*, c. Palmaro A. id.
 ID. h. *Assomption* c. Saissi N.
 ID. b. *Daniel*, c. Ravelli en lest.
 ID. b. *Conception*, c. Palmaro, en lest.

SAISON D'HIVER
1860-61

BAINS DE MONACO

SAISON D'HIVER
1860-61

OUVERTURE DE LA SAISON D'HIVER LE 1^{ER} NOVEMBRE

Les BAINS DE MER DE MONACO peuvent être classés parmi les établissements d'Hydrothérapie de premier ordre.
BAINS DES DAMES, BAINS DES HOMMES, BAINS D'ENFANTS, ECOLE DE NATATION, PÊCHE RÉSERVÉE.

CERCLE DES ÉTRANGERS

Le CERCLE DES ÉTRANGERS, situé au centre d'un jardin magnifique dominant la mer, est pourvu, de son côté, de tout le confort et de toutes les distractions désirables.

Salons de Conversation, de Lecture, et de Jeux.
Nouveaux hôtels et Appartements confortablement meublés, Restaurants. — Prix modérés.

FÊTES, BALS, CONCERTS, EXCURSIONS,

ITINÉRAIRE DE PARIS A MONACO

Les trois quarts de la route par le chemin de fer de Marseille et Toulon. — Départ de Paris à 8 heures du soir. Arrivée à Marseille à 3 heures, à Toulon à 6 heures. De Toulon à Nice, par les Messageries. — Départ immédiat.
De Marseille à Nice, par bateau à vapeur. — Départ tous les mercredis et samedis à 8 heures du soir. Arrivée à Nice à 8 heures du matin, — et tous les jours par les Messageries Générales du Var, bureau à Marseille, rue Canebière, 7, et à Nice, Hôtel des Etrangers.
De Nice à Monaco, en 3 heures par Omnibus et voitures à volonté.
Trajet à volonté en trois quarts d'heure de Monaco à Menton.

A partir du 1^{er} Novembre des départs d'omnibus auront lieu tous les jours de Nice et de Monaco.

A LOUER
UNE GRANDE & BELLE VILLA
SITUATION MAGNIFIQUE
au milieu d'un vaste jardin bordant la mer
Huit chambres à coucher de maître, salle à manger, salons, etc., le tout complètement et confortablement meublé.
S'adresser au Bureau du Journal.

HOTEL DE RUSSIE

PLACE DU PALAIS, A MONACO

APPARTEMENTS, & CHAMBRES MEUBLÉS

AU JOUR ET AU MOIS.

LOGEMENT ET PENSION DE 7 A 12 FR. PAR JOUR.

TABLE D'HOTE

A 10 heures du matin et à 6 heures du soir.

REMISE ET ÉCURIE

A LOUER Une maison de campagne meublée, contenant un salon, quatre chambres à coucher, une salle à manger, cuisine, chambre de domestique et remise. — Cette maison située au bord de la mer, au milieu d'un bois d'orangers et de citronniers est à quinze minutes de Monaco. Jouissance de promenade de la propriété. — S'adresser au bureau de Journal.

VILLA A LOUER. — Cette villa située aux portes de Monaco vient d'être tout nouvellement restaurée et convient à une famille. — Salon, salle à manger, trois chambres à coucher, cuisine et servitudes, terrasses et parterre. — Pour plus amples renseignements s'adresser au bureau du journal.

HOTEL DE FRANCE

TENU PAR

ANTOINE NOGHÈS

Pension depuis 50 francs. — Chambres garnies au jour et au mois. — Vins étrangers et du pays.

Rue du Tribunal, Monaco.

LIBRAIRIE VATRICAN
Place du Palais
Papeterie, Articles de bureau, Papier de musique, etc.

COMMISSION

Cabinet de lecture. — Bureau des Omnibus de Nice à Monaco.

AUX DOCKS DE MONACO

ANTOINE VATRICAN

Place du Palais, à Monaco.

Reçoit en consignation les Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs et Comestibles des meilleurs maisons de l'Europe.

Expédie en échange les Huiles d'olive, Figues, Oranges, Citrons et autres produits de la Principauté de Monaco.

Imp du JOURNAL DE MONACO, rue de Lorraine.

AVIS MM. les Etrangers qui désirent louer à Monaco des villas, maisons, ou appartements meublés, des chambres garnies, etc. peuvent s'adresser à l'administration du Cercle, rue de Lorraine, où les renseignements qu'ils pourront désirer leur seront fournis gratuitement.

HOTEL

DES ÉTRANGERS

TENU PAR GAZIELLO ANGE

Cet hôtel situé à deux pas de la plage de Monaco au milieu d'un jardin de citronniers et d'orangers offre à MM. les voyageurs tout le confort désirable. — Prix modérés.

PENSION au jour et au mois
CLAUDE OLIVIER
rue de Lorraine, à côté de la Poste
CHAMBRES GARNIES.

HOTEL DE BELLEVUE

Rue des Briques.

GRANDS ET PETITS APPARTEMENTS MEUBLÉS
CHAMBRES GARNIES.

Cet Hôtel, nouvellement approprié, décoré et meublé à neuf sera ouvert le 1^{er} Novembre. Sa position en plein midi, son délicieux jardin planté d'orangers et de citronniers, ses vastes terrasses d'où l'on découvre un immense et magnifique horizon, tout recommande ce nouvel Hôtel à MM. les Etrangers.

HOTEL MEUBLÉ

Rue de Lorraine et Place de la Visitation.

Cet Hôtel, situé entre le Cercle des Etrangers et le Jardin Public, vient d'être nouvellement restauré et meublé.

Appartements et Chambres garnies, — Excellente exposition. — Vue agréable.